

L'an deux mille dix-sept, le premier juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Yves COURREGES, Maire.

DATE DE CONVOCATION

24/05/2017

DATE D'AFFICHAGE

24/05/2017

Etaient présents :

MM. et Mmes Jean-Yves COURREGES, Laurence BERNADAS, Martine BURGUETE, Sandrine CASTERES, Frédéric CLABÉ, Edith CLERC, Didier COUSSO-PARGADE, Lydie DARMAILLACQ, Sandra DEGANS, Nathalie DELUGA, Philippe DUVIGNAU, Alain FORGUES, Jean-Luc JOANCHICOY, Gérard LALANDE, Xavier LALANNE, Cécile LANGINIER, Catherine LATEULADE, Jean-Pierre MIMIAGUE, Henri MOUNOU, Jocelyne ROBESSON, Fabien SALIS, Max TUCOU.

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents ou excusés : M. Jean-Marc BAYAUT qui a donné pouvoir à M. Henri MOUNOU, Mme Clotilde LAMARCADE qui a donné pouvoir à Mme Catherine LATEULADE, Mme Isabel MENDEZ qui a donné pouvoir à Mme Nathalie DELUGA ; M. Marc ROUX qui a donné pouvoir à M. Alain FORGUES.

Mme Laurence BERNADAS a été élue secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	26
Présents	22
Votants	26

2017/55-5

Objet : lancement de l'enquête publique pour le déclassement d'une partie de la voie communale nommée chemin Pescadou

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il conviendrait de déclasser de la voirie communale une partie du Chemin Pescadou pour une surface d'environ 1095 m².

Il précise que pour ce déclassement partiel, il est nécessaire de réaliser une enquête publique.

Cette opération est principalement rendue nécessaire pour sécuriser la circulation en la reportant sur la voie nouvelle raccordée au rond-point du Chemin de Liben. Par ailleurs il est envisagé de céder une fraction de cette emprise à la société Habitelem pour permettre d'harmoniser les dimensions d'un jardinet avec l'ensemble des logements existants.

Le schéma d'aménagement d'ensemble du quartier a été élaboré avec soin pour mieux distribuer les espaces et les usages. La synthèse apparaît clairement dans le plan de masse de l'opération dite « Lou Pescadou » réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la société Habitelem.

Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur cette opération.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **PREND** en considération le projet de déclassement d'une partie du Chemin Pescadou ;
- **CHARGE** le Maire de procéder aux démarches nécessaires à cette opération, notamment de soumettre le projet à l'enquête publique.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Serres-Castet, le 1^{er} juin 2017



Le Maire,

Jean-Yves Courrèges

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Commune de SERRES-CASTET
Numéro de l'acte	2017-55
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	2.2 - Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols
Objet de l'acte	lancement de l'enquête publique pour le déclassement d'une partie de la voie communale nommée chemin Pescadou
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-216405191-20170601-2017-55-DE
Date de transmission de l'acte	07/06/2017
Date de réception de l'accuse de réception	07/06/2017